

## **15/03/2017 : Débat sur le Programme de l'UE en matière de sécurité: un an après les attentats de Bruxelles – Franck Proust (LR, PPE, Fr)**

« S'il y a bien un champ d'action publique où le niveau européen a aujourd'hui plus que jamais une raison d'être, c'est celui de la sécurité.

Le terrorisme n'a pas de frontières. Nous l'avons vu avec les drames de Paris, de Bruxelles, de Nice, de Berlin : à chaque attentat, c'est l'Europe toute entière qui est touchée. Elle est attaquée parce que notre continent porte des règles et des valeurs que les barbares voudraient voir s'effondrer au profit du chaos, de la terreur et de l'horreur.

Face aux fondamentalistes islamistes parmi lesquels se cachent de potentiels terroristes, nous devons apporter des réponses claires.

En 2016, c'est ce que nous avons fait en renforçant le contrôle de nos frontières extérieures avec une agence de garde-côtes et garde-frontières aux moyens renforcés ou encore en instaurant le système d'informations sur les passagers aériens, le PNR. Ces mesures relèvent de l'intérêt général. Et pourtant, votre groupe, Madame Le Pen, s'est opposé à ce dispositif jugé « liberticide » ! Les citoyens apprécieront une fois encore vos incohérences !

En 2017, nos efforts doivent être accélérés. Mais il revient surtout aux États membres d'agir ensemble. En 2015, notre collègue Rachida Dati avait préconisé, dans son rapport sur la radicalisation conduisant au terrorisme, des actions précises pour combattre ce fléau. Mais sommes-nous réellement passé aux actes ?

Enfin, les États européens ont le devoir d'unir leurs forces dans le cadre d'opérations extérieures. Une alliance européenne de défense doit émerger, car les États membres doivent tous contribuer à l'effort que nos armées fournissent sur le terrain.

La Commission européenne a donc la responsabilité d'impulser une dynamique de coopération et de coordination renforcées dans l'UE. C'est en unissant nos forces que nous protégerons plus efficacement les citoyens et nos territoires ! »